

## > ANIMATEUR SOCIOCULTUREL GÉNÉRALISTE

**Autres appellations :** animateur BAFA, animateur de centre de loisirs, moniteur de colonie de vacances

### > DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

L'animateur socioculturel généraliste a pour mission d'organiser et d'encadrer des activités de loisirs. Il conçoit ses activités en respectant le projet pédagogique de la structure qui l'emploie. La plupart du temps, il doit favoriser l'expression et la créativité et viser l'épanouissement de son public. Il encadre des groupes, souvent des personnes mineures. Enfin, il veille à la sécurité des participants.



 Toutes nos vidéos métiers sur [www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

### > QUALITÉS REQUISES

Dynamique, créatif, pédagogue et responsable

### > PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- Centres de loisirs
- Centres de vacances
- Maisons des jeunes
- Foyers de jeunes travailleurs
- Collectivités territoriales (accès à la fonction publique territoriale par le concours d'Animateur Territorial)
- Hôtellerie de plein air

### > FORMATIONS MENANT À L'EMPLOI

- BAFA (diplôme non-professionnel mais permet de respecter les normes d'encadrement du CASF dans le cadre des ACM)
- BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur)
- CQP Animateur Périscolaire
- BPJEPS Loisirs Tous Publics
- DUT Carrières sociales

L'animateur socioculturel d'aujourd'hui doit maîtriser parfaitement la démarche de projet. Plus de place à l'improvisation et à l'occupationnel. L'activité doit être pensée, construite et évaluée en fonction de l'objectif, du contexte, des contraintes, de la demande et des aptitudes des participants. Cela implique de bien connaître les différents types de publics (enfants, ados, jeunes en difficultés d'insertion, touristes...)

Les employeurs concentrant leurs besoins sur le temps périscolaire et ne disposant pas toujours des moyens financiers adéquats, les contrats sont souvent précaires, du moins en début de carrière : contrats en CDD et temps partiel sont généralisés.

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.

LE  
REGARD  
DE PSL

## > ANIMATEUR SOCIOCULTUREL SPÉCIALISTE

*Autres appellations : intervenant atelier musique, théâtre, marionnette, arts plastiques...*

### > DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

L'animateur socioculturel spécialiste a pour mission d'organiser et d'encadrer une activité qu'il maîtrise parfaitement. Il peut être un spécialiste de l'éveil sonore, de l'éveil corporel, du théâtre, de cirque, de construction de jeux en bois, de marionnette, de magie, d'écriture, de contes... Il conçoit son activité pour respecter le projet pédagogique de la structure qui lui demande d'intervenir. La plupart du temps, il doit favoriser l'expression et la créativité et viser l'épanouissement de son public. Il encadre des groupes, enfants comme adultes, en veillant à leur sécurité



Toutes nos vidéos métiers sur [www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

### > QUALITÉS REQUISES

Créatif, pédagogue, bon communicant

### > PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- Centres de loisirs
- Maisons des jeunes
- Foyers des aînés
- Amicales laïque
- Centres sociaux
- Hôtellerie de plein air

### > FORMATIONS MENANT À L'EMPLOI

Formation en rapport avec l'activité encadrée. Ex : DUMI pour la musique, Ecole des arts du cirque...  
L'animateur socioculturel spécialiste intervient généralement dans les Accueils Collectifs de Mineurs avec le soutien de l'équipe pédagogique en place. Posséder le BAFA n'apparaît donc pas comme un impératif réglementaire

Lorsqu'il lance son activité, l'animateur socioculturel spécialiste doit commencer par promouvoir son activité. Or, il n'est pas forcément formé à ça. Cette démarche demande donc de la méthode, de l'autonomie et de solides capacités à communiquer.

De plus, il doit être préparé à avoir des temps d'emploi extrêmement émiettés. Ses interventions sont courtes et pas forcément cycliques. Il doit donc trouver le statut idoine pour organiser son emploi. Si le statut d'indépendant est largement utilisé, la gestion de son emploi par un Groupement d'Employeurs apparaît comme une alternative pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un appui administratif.

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.

LE  
REGARD  
DE PSL